



# **AUGMENTATION DES SALAIRES : + 3,10% POUR 2023, C'EST TRÈS INSUFFISANT !!!**

Le 31 janvier 2023,

Cette négociation du 31 janvier sur les salaires tombe le même jour que la mobilisation contre le projet de réforme des retraites. Notre slogan du jour était facile à trouver :

**« Augmenter les salaires, pas l'âge de la retraite ».**

La FNCA a commencé par faire sa pleureuse avec des projections 2023 moins favorables. Au lieu de faire 3,5 milliards de bénéfice, les CR pourraient n'en faire que 2,5 milliards... Nous connaissons beaucoup d'entreprises qui aimeraient connaître le désarroi de nos patrons, surtout avec le matelas de provisions FRBG (plus de 4 milliards)...

Les patrons ont commencé avec une proposition de 3% des RCE, RCI et RCC pour une inflation prévisionnelle et moyenne de 5,6% pour 2023.

Les 3 syndicats représentatifs ont parlé d'une seule voix, lors de cette négociation.

Après 7 suspensions de séance, la direction propose, en plus de la hausse de la prime de 400 euros par rapport à l'an dernier, cette alternative :

**Une augmentation de 3,5% des RCE, RCI et RCC avec un plancher de 1 100 euros si signature ou 1 000 euros si pas d'accord.**

En masse, cela représente une augmentation pérenne de 3.10% et, avec la prime une augmentation globale de 4,04% comparé à l'inflation de 5,6% et aux 3% + la prime de 3 000€ du Crédit Mutuel,

**Nous sommes bien loin du compte et des attentes des  
salariés !**

**SUD ne sera pas signataire de cette augmentation largement insuffisante par rapport à l'inflation et à l'investissement des salariés pendant l'année 2022.**